Accord UE/Albanie: accord de stabilisation et d'association. Rapport sur le travail du Groupe à haut niveau

2001/2277(COS) - 28/01/2002

Lors d'un débat au sein du Conseil Affaires générales, le Conseil a souligné que l'Union était désireuse d'engager dès que possible des négociations en vue de la conclusion d'un accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie. Dans cet esprit, il a reconnu les efforts entrepris par le gouvernement albanais pour avancer dans cette direction. Le Conseil a toutefois constaté que l'attention s'était détournée des réformes vitales, qui sont pourtant indispensables à l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un accord de stabilisation et d'association. Il a encouragé toutes les forces politiques albanaises à unir leurs efforts pour accélérer la mise en oeuvre de ces réformes.